

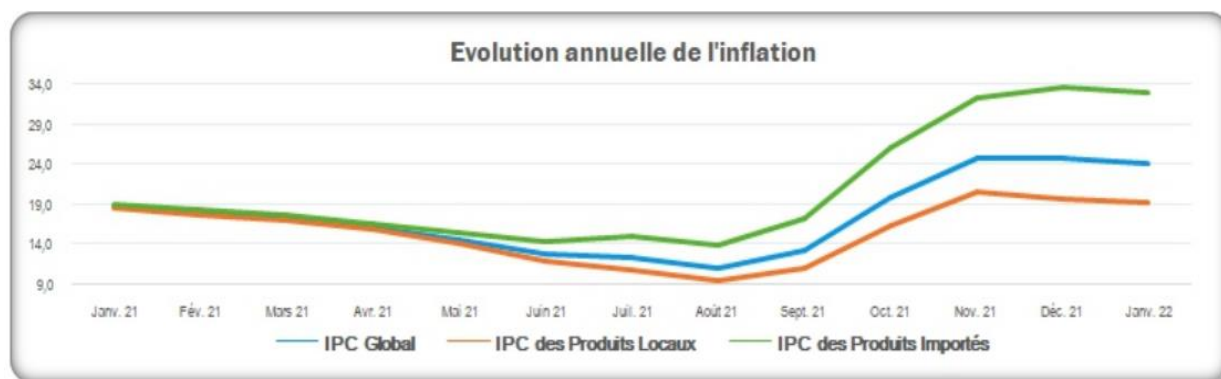
Alerte sur la situation de la sécurité alimentaire & proposition de points d'action Mars- Juin 2022

1- Situation actuelle de la sécurité alimentaire

Les conditions de sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables demeurent encore préoccupantes. Cependant, une légère amélioration de la situation est observée car le pourcentage de personnes en insécurité alimentaire est passée de 46% (4.6 millions) en 2021 à 45% soit 4.5 millions de personnes ont besoin d'une assistance urgente pour la période de mars à juin 2022.

L'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire est particulièrement observée au niveau des départements ayant été touchés par le séisme, en raison d'une bonne couverture de l'assistance alimentaire à l'exception de la zone côtière du département du Sud dont la classification a été actualisée d'une Phase 3 de l'IPC (Crise) à une Phase 4 de l'IPC (Urgence). Toutefois, même avec l'assistance alimentaire, les données de l'enquête de suivi de sécurité alimentaire de janvier 2022 (Grand Sud) ont montré que l'érosion des moyens d'existence des ménages s'accélère. En ce sens, cette amélioration est très fragile tenant compte des facteurs déterminants de la situation actuelle qui sont susceptibles d'être amplifiés par un ensemble de facteurs de risque.

Les facteurs déterminants cette situation se réfèrent particulièrement aux effets dévastateurs du séisme du 14 août, aux faibles récoltes agricoles dues à une pluviométrie inférieure à la normale et à la décapitalisation des exploitants en raison des mauvaises performances des précédentes récoltes notamment celle du printemps 2021. De plus, les chocs économiques (Inflation, ajustement à la hausse du prix du carburant sur le marché national, limitation des approvisionnements en raison de l'insécurité, détérioration du taux de change avec le dollar américain, pertes occasionnées par les récentes inondations et réduction des transferts) ont aussi impacté significativement de manière négative l'accès des ménages aux aliments. Ces facteurs ont des conséquences notamment sur l'accès alimentaire car les prix apparaissent trop élevés pour les ménages les plus vulnérables comme l'indique la croissance de l'indice des prix à la consommation mentionné sur le graphique ci-dessous.



Source : IHSI, Bulletin IPC Janvier 2022

Une croissance de cet indice, sans augmentation des revenus, conduit à une diminution du pouvoir d'achat. Au cours de la période allant de janvier 2021 à Janvier 2022, la croissance globale de cet indice s'élève à 24% avec des hausses de prix particulièrement marquées pour les fonctions de consommation liées à l'alimentation et à la santé. Il est à souligner déjà que le coût du panier alimentaire qui permet de suivre l'accès des ménages au panier de base dans le temps est passé de 1818 Gourdes en janvier 2021 à 2800 gourdes en janvier 2022 soit une variation de 54% en rythme annuel.

Certains facteurs risquent d'empirer la situation d'insécurité alimentaire pour la période de mars à juin 2022. Il convient donc de les suivre de près. Il s'agit notamment du conflit Ukraine- Russie, de la pluviométrie, et les restrictions sur la frontière.

- **Le conflit Ukraine-Russie** pourrait avoir des retombées sur les coûts de production. Ces deux pays sont les plus importants exportateurs pour certains facteurs de production et denrées alimentaire comme les engrais, les céréales, l'huile et du pétrole. Le blocage imposé par ce conflit et la baisse de la production au niveau de ces deux pays engendrait des renchérissements du prix de ces produits (une augmentation de 8 jusqu'à 22% au-dessus des niveaux actuels est prévu selon la FAO dans les prochains mois) et du transport maritime, déjà fortement impactés par la pandémie du Covid-19 avec des répercussions probables sur le marché américain dont Haïti en est tributaire. (OSIRIZ, février 2022). De plus, en raison de la suspension de la subvention des prix du carburant en Haïti, toute augmentation des prix du pétrole sur le marché international sera directement répercutée sur le prix à la pompe au niveau national et par conséquent sur les prix des produits alimentaires de base.
- **Une insuffisance et/ou retard de la pluviométrie** au démarrage de la saison risque de réduire les superficies emblavées. Les ménages les plus pauvres auront moins d'opportunités pour vendre leur main d'œuvre qui constitue une source de revenu importante pour les ménages les plus pauvres du milieu rural. D'un autre côté, des excès des pluies, particulièrement au moment des récoltes de haricot, risquent d'affecter la performance de la campagne.
- **La réduction des mouvements de personnes et de marchandises** à la frontière terrestre entre Haïti et la Dominique risque d'affecter les revenus des ménages aussi bien ceux qui dépendent du commerce transfrontalier que ceux qui offrent leur main d'œuvre de l'autre côté de la frontière.

2- Proposition de certains points d'action

2.1- Priorités de réponse Interventions d'urgence : Considérant la sévérité de l'insécurité alimentaire dans les zones classées en Phase 3 (Crise) et Phase 4 (Urgence) de l'IPC, une action urgente est requise pour les ménages les plus pauvres et les plus affectés afin de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins alimentaires immédiats et prévenir la mise en place de stratégies de moyens d'existence néfastes supplémentaires.

2.2- Par rapport à la crise ukrainienne ayant des impacts sur le commerce mondial et sachant que le pays dépend fortement de l'importation des produits alimentaires, en ce sens, il convient de :

- **Fournir un appui substantiel aux moyens d'existence :** Considérant que les ménages vulnérables ont été affectés par des chocs récurrents ces dernières années (sécheresse, cyclones, hausse des prix, séisme, inondations), on observe une érosion progressive des moyens d'existence de ces populations qui ont besoin d'appui pour reconstruire et développer leurs moyens d'existence et leurs avoirs. Cette assistance devrait notamment se traduire par un appui en intrants (semences, encourager la production et l'utilisation des compost), crédits, matériels ... pour la mise en place de la campagne de printemps 2022 ainsi que la reconstitution du cheptel et du petit commerce des ménages les plus affectés.
- **Articuler l'urgence et le développement :** Considérant que les facteurs structurels (développement agricole, accès aux services de base, gouvernance...) influent fortement sur l'insécurité alimentaire aiguë des ménages, il est important de mieux articuler les interventions d'urgence et de développement et de repenser les stratégies d'intervention afin d'avoir des effets plus durables et structurels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.